



Pour tous !  
Mieux d'école

## CALENDRIER :

### PHASE I

Auditions, consultations, enquête en novembre et décembre 2011

### PHASE 2

Rédaction du rapport janvier/ février 2012

### PHASE 3

Référendum municipal mi-mars 2012

### MISE EN APPLICATION

Septembre 2012 : à confirmer

## De nouveaux rythmes scolaires à Issy ?

### D'accord ou pas d'accord... ?

La conférence nationale, qui a remis un rapport au Ministre de l'Éducation en juin dernier, a conclu, comme la FCPE, que l'organisation du temps scolaire telle qu'elle existe aujourd'hui n'est pas satisfaisante.

Le décret du 15 mai 2008 et sa circulaire d'application du 5 juin 2008 permettent des aménagements concertés au niveau local.

C'est dans ce contexte que la ville d'Issy a organisé une Conférence sur le sujet le 26 mai 2011, au cours de laquelle André Santini, maire de la ville, a chargé Georges Fotinos, membre de la Conférence nationale, de mettre en place avec tous les acteurs de l'école, un projet de réaménagement des rythmes scolaires pour Issy-les-Moulineaux.

Le projet municipal ne concernerait que les maternelles et les écoles primaires, sous réserve de validation de l'Inspecteur académique, la mairie n'ayant dans son périmètre de responsabilité du calendrier scolaire que ces 2 types d'établissements.

Dans le cadre de la 1ère phase de ce projet (voir le calendrier ci-contre), la municipalité vous invite à faire connaître votre opinion sur les 10 mesures proposées par le Comité de Pilotage de la Conférence Nationale sur les Rythmes scolaires.

Ces mesures répondent, à notre grande satisfaction, aux préconisations des spécialistes de la question parce qu'elles permettent une plus grande continuité dans les apprentissages (en particulier le matin), des journées d'enseignement allégées (moins de 6 h par jour), le renforcement des activités éducatives venant en appui des activités d'enseignement.

Des temps d'école et de vie respectueux des rythmes de l'enfant donnent à tous de meilleures chances de réussite scolaire.

Nous vous proposons ici notre éclairage sur certaines questions.

Cette notice vous permettra de mieux saisir les enjeux d'un tel projet sur la scolarité de nos enfants.

#### **Q.5 : Présence journalière à l'école identique pour tous les écoliers : 7 heures au moins, 8h30 pour ceux qui ne rentrent pas déjeuner chez eux. Horaires d'entrée et de sortie fixes et réguliers : 8h30-17h par exemple**

Il s'agit de définir un temps d'enseignement maximum journalier à la fois pour l'école primaire et le collège, afin de mieux gérer le changement de rythme et d'organisation, souvent vécu difficilement par les enfants lors du passage dans le Second degré

#### **Q.6 : Durée maximale des cours : 5 heures par jour à l'école primaire**

...au lieu de 6 heures, voire 6h30 pour les enfants bénéficiant de l'aide personnalisée (les enfants en difficulté ont des journées encore plus longues et plus fatigantes actuellement !)

Une journée moins chargée est donc envisagée...

#### **Q.7 : 2 heures par jour d'accompagnement éducatif à l'école (aide, pratique sportive, artistique et culturelle...)**

... mais pas plus courte.

1) L'aide à l'école : 2 avantages ici : d'une part l'élève, guidé par le professeur, bénéficierait d'un temps chaque jour pour mieux s'approprier les nouveaux savoirs ; d'autre part, cette disposition doit permettre à tous les enfants, quel que soit leur

environnement socio-économique ou l'éloignement de leur domicile, de rentrer chez eux tout travail fait - ce qui d'ailleurs permettrait d'alléger le poids des cartables.

L'objectif est de réduire, autant que possible, le recours à des cours particuliers, à des professeurs particuliers, donc source d'inégalité et dont la qualité pédagogique ne fait l'objet d'aucune évaluation.

2) Pratique sportive, artistique et culturelle à l'école : Les activités culturelles et sportives favorisent l'épanouissement et l'égalité des chances. Elles favorisent les apprentissages de l'enfant, le développement de sa sensibilité et surtout permettent à ceux qui, sans l'école, n'y auraient pas accès pour différentes raisons (contexte socio-familial ou éloignement en zone rurale) de bénéficier des mêmes repères que les enfants plus favorisés par leur environnement.

#### **Q.8 : Pause du midi (méridienne) ne pouvant être inférieure à 1h30, que les élèves rentrent chez ou non**

Pour permettre aux enfants de disposer de plus de temps pour déjeuner et se détendre, qu'ils déjeunent à l'école ou chez eux.

Le temps du midi correspond également à une baisse de l'attention (pics de concentration) dans les rythmes de l'enfant.

**Q.9 : Étalement de la semaine sur au moins 9 demi-journées (dont, à l'école primaire, 1 demi-journée supplémentaire de 3 heures d'enseignement, le mercredi ou le samedi) ?**

... au lieu d'une semaine organisée sur 8 demi-journées actuellement.

La semaine de 4 jours est dénoncée par tous les spécialistes des rythmes de l'enfant : journées trop longues, fatigue, plus de stress, une concentration moindre et une moins bonne assimilation des programmes. « Plus il y a de ruptures, plus la rythmicité est rompue, plus la reprise sera lente et perturbée » d'après François Testu de l'Université de Tours.

**Q.10 : Durée hebdomadaire d'enseignement : 23 heures à l'école primaire**

... au lieu de 24 heures, voire même 26 heures pour les élèves bénéficiant de l'aide personnalisée, actuellement. La journée scolaire serait donc moins longue pour tous et mieux réparties sur la semaine.

**Q.11 : Une année organisée en 38 semaines d'école et séquencée en 5 période d'enseignement d'une durée comprise entre 7 et 8 semaines (8 semaines de petites vacances sur 4 périodes de 2 semaines, 6 semaines de vacances d'été)**

... au lieu de 36 semaines actuellement.

Si le volume d'heures d'enseignement annuel est maintenu, il est ici proposé de réorganiser l'année en la distribuant sur un plus grand nombre de semaines de travail afin de maintenir le mieux possible l'alternance 7 semaines de travail / 2 semaines de vacances, préconisée par les spécialistes des rythmes scolaires et les chronobiologistes.

Les vacances de la Toussaint dureraient ainsi 2 semaines pleines et les vacances d'été seraient réduites de 2 semaines.

**Q.12 : Une organisation concertée et régulière sur la semaine et l'année pour les travaux et contrôles demandés aux élèves**

Cette question concerne les élèves des lycées, dont les parents ne participent pas à la concertation...

**Q.13 : Une division de la France en 3 zones pour toutes les vacances sauf celles de Noël. Une plage commune est maintenue pour l'ensemble des zones entre le 13 juillet et le 16 août**

Actuellement, seule les vacances d'hiver et de printemps font l'objet d'un zonage (zones A,B, C).

C'est un zonage généralisé qui est ici proposé pour mieux répondre à l'organisation en 7 semaines de cours suivies de 2 semaines de vacances.

Par contre, si la période de Noël n'est pas en zonage général, l'alternance, si profitable aux enfants, entre 7 semaines de cours et 2 de vacances ne serait pas respectée entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

Deux aménagements sont proposés : la plage commune d'été (du 13 juillet au 16 août) ; le début ou la fin des vacances pourrait ne pas nécessairement coïncider avec un week-end.

**Q.14 : La gouvernance et le partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales, les enseignants, les familles, les établissements nationaux et les associations doivent-ils être renouvelé ?**

Il existe des interactions entre l'Éducation nationale et la municipalité isséenne : classes extérieures, sorties scolaires, assistants en anglais, projets d'école... qui, s'ils sont votés en Conseil d'école où siègent les parents d'élèves, peuvent être soutenus financièrement par la Mairie.

**Q.16 : Selon vous, les «devoirs à la maison» sont-ils nécessaires ?**

... Voir Q. 7. Le projet prévoit que l'aide aux élèves soit dispensée pendant le temps scolaire par les enseignants car ils peuvent être source d'inégalités entre les élèves.

De plus, après l'école, les enfants doivent pouvoir se relaxer, jouer, profiter de leur vie familiale dans la sérénité pour un meilleur épanouissement personnel et une scolarité plus heureuse.

Or, l'on sait qu'aujourd'hui les devoirs peuvent être une source de stress très importantes dans les familles.

**Q.17 : Seriez-vous favorable à un rallongement de la pause du midi qui serait portée de 1h45-2h ?**

... au lieu d' 1h30 actuellement. Cette mesure doit permettre de mieux prendre en compte les pics de concentration des enfants qui chute fortement entre 11h30 et 14h30.

En rallongeant la pause méridienne, les élèves pourront se restaurer plus tranquillement à la cantine (plus de problèmes de place à la cantine car les services pourront être multipliés et étendus) ou chez eux.

**Q.21 Dans l'hypothèse d'une année scolaire prolongée jusqu'à mi-juillet (nécessairement lié à des journées d'enseignement plus courtes) seriez-vous d'accord pour la création de petites vacances au mois de mai ?**

Souci d'une mise en place d'une succession de 7 semaines de cours - 2 semaines de vacances (voir Q.11).

**Q.22 : Pensez-vous que les parents d'élèves puissent être des acteurs de terrain pour la mise en oeuvre de nouveaux rythmes scolaires ?**

Les parents ont pour priorité l'application d'un rythme scolaire adapté aux enfants avant toute autre considération.

---

La FCPE Issy travaille depuis 2009 sur les rythmes scolaires. Lire la synthèse de notre réflexion et nos propositions dans [Mieux d'école](#). Pour toutes questions ou remarques, n'hésitez pas à contacter votre équipe FCPE.